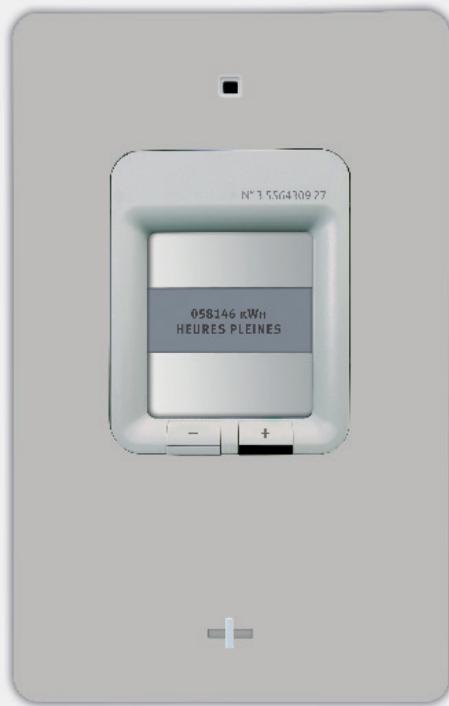




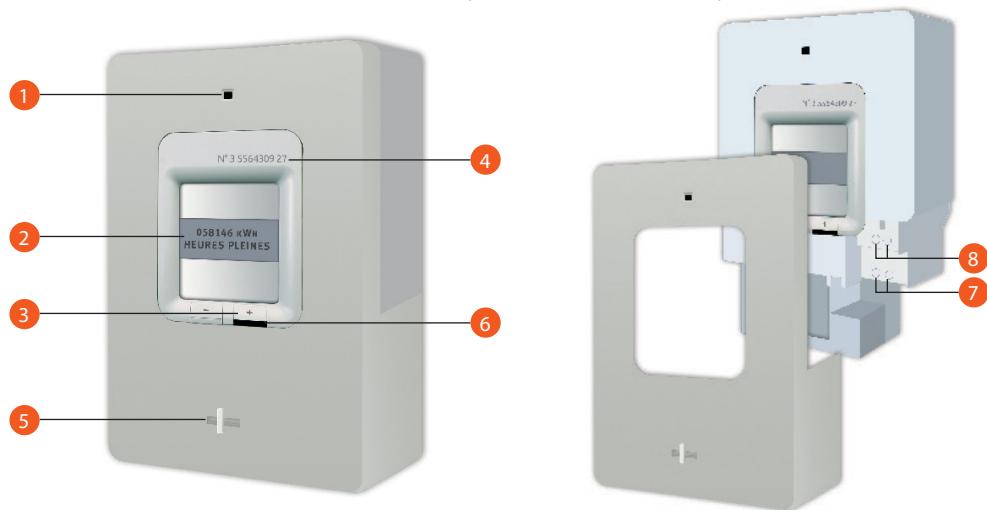
NOTICE D'UTILISATION

du compteur électrique numérique



→ Compteur monophasé

LE COMPTEUR ÉLECTRIQUE NUMÉRIQUE EN DÉTAIL



1. Indicateur lumineux de consommation

Il clignote en fonction de la quantité d'électricité consommée (plus celle-ci augmente, plus le voyant clignote rapidement).

2. Afficheur

Il permet de visualiser, à la demande, la plupart des paramètres du compteur.

3. Touches de défilement des données

En appuyant sur les touches + et -, les informations défilent sur l'afficheur.

4. Numéro de votre compteur

Vous pourrez vérifier que le numéro de compteur correspond à celui de votre facture.

5. Vis ou clip d'ouverture du capot non scellé

L'ouverture du capot vous permet d'accéder au démarrage/arrêt pour d'éventuels usages associés aux heures creuses.

6. Voyant lumineux

Ce voyant s'allume quand le compteur est coupé et que vous pouvez remettre en service. Pour cela, appuyez plus de 2 secondes sur la touche +.

7. Contact sec

Le compteur peut, via le contact sec, mettre en marche et arrêter automatiquement certains appareils électriques (ballon d'eau chaude par exemple). Pour ce faire, consultez votre installateur.

8. Télé-Information Client

Différentes informations du compteur (consommation, puissance apparente et période tarifaire en cours) sont émises sur cette liaison de télé-information et peuvent être utiles pour des appareils de type gestionnaire d'énergie.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

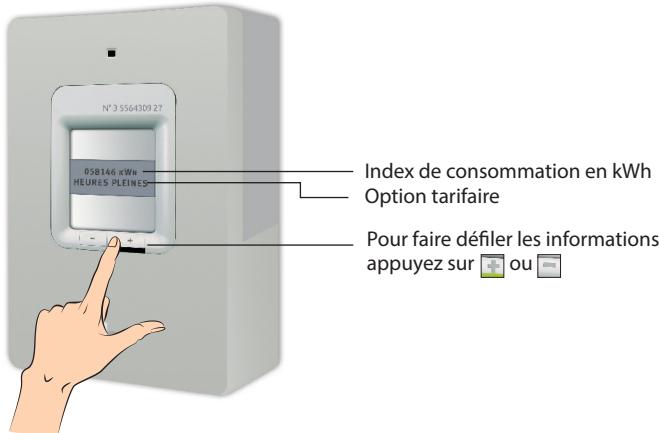
- Le compteur est sous tension, il est scellé y compris lorsque vous coupez le courant au disjoncteur, ne cherchez pas à le démonter ou le déplacer.

- Le compteur est raccordé à des câbles, apparents ou encastrés, ne percez jamais à proximité sans être certain de pouvoir le faire sans les endommager (risque grave d'électrocution ou d'incendie).

- Lorsque vous réalisez des travaux électriques, coupez toujours l'électricité au disjoncteur, même si le compteur numérique est hors tension.

- Lorsque vous demandez une augmentation de puissance contractuelle, il demeure de votre responsabilité de vous assurer de la capacité admissible par votre installation en aval du disjoncteur.

LES INFORMATIONS QUE VOUS POUVEZ CONSULTER DIRECTEMENT SUR LE COMPTEUR



Ci-dessous quelques exemples d'affichages sur le compteur :

**BASE
NOM DU CONTRAT**

Nom de votre contrat :
indique l'option tarifaire choisie dans votre contrat de fourniture d'électricité.

**9 kVA
PUISANCE SOUSCRITE**

Puissance Souscrite :
puissance souscrite dans votre contrat exprimée en kilo Volt Ampère.

**3252 VA
PUISANCE APP**

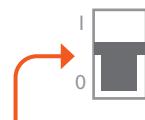
Puissance apparente :
puissance utilisée au moment de la consultation exprimée en Volt Ampère.

**8647 VA
PUISANCE MAX**

Puissance maximale atteinte dans la journée, au moment de la lecture (réinitialisation à minuit chaque jour). Elle est exprimée en Volt Ampère.

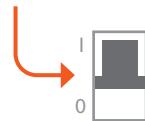
QUE FAIRE SI VOUS N'AVEZ PLUS D'ÉLECTRICITÉ ?

Vérifiez tout d'abord que le disjoncteur 30 mA situé au niveau de votre tableau électrique est en position haute*.



Si le disjoncteur est en position **O**
Débranchez ou arrêtez des appareils électriques,
puis remettez le disjoncteur en position **I**

1. Vérifiez le disjoncteur « général » ou EDF



Si le disjoncteur est en position **I**
deux cas sont possibles :

CAS 1

Vous avez un accès facile
au compteur électrique numérique

CAS 2

Le compteur électrique
numérique n'est pas accessible
facilement

2. Vérifiez l'alimentation du compteur Pour cela consultez l'afficheur du compteur électrique numérique.

Si le message **PUIS DÉPASSÉE**
apparaît, cela signifie qu'il y a eu un dépassement
de puissance souscrite.

Pour faire revenir le courant :

- débranchez ou arrêtez des appareils électriques,
de manière à réduire votre besoin de puissance,
- puis, appuyez plus de 2 secondes sur le
bouton

Cela aura pour effet de faire revenir le courant.

Si l'électricité ne revient pas ou recoupe, cela signifie
que vous n'avez pas débranché un nombre suffisant
d'appareils. Renouvez l'opération.



Dépassement
de puissance
Appuyez
au moins
2 secondes



Coupe
Appelez
EDF

Positionnez le disjoncteur
en position **O**, attendez
3 secondes et remettez le
disjoncteur en position **I**
Si l'électricité ne revient
pas, contactez le service
dépannage.



Si rien ne s'affiche sur l'écran du compteur ou dans tous les autres cas,
appelez le centre de dépannage au 0 810 33 39 72 (prix d'un appel local).

*S'il est en position basse, votre compteur électrique n'est pas en cause. Veuillez vérifier votre installation électrique intérieure.

UN COMPTEUR ÉLECTRIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION VIENT D'ÊTRE INSTALLÉ CHEZ VOUS

Comme son prédecesseur, il permet de mesurer votre consommation d'électricité.
Il comporte cependant de nouvelles fonctionnalités qui contribuent à améliorer votre confort.

Que vous apporte-t-il de plus ?

Une protection de votre installation électrique contre les surtensions majeures sur le réseau.
Un passage en heures creuses/heures pleines plus fiable si vous bénéficiez du double tarif.

Et demain ?

Une fois le réseau de votre quartier adapté pour devenir compatible avec ce compteur électrique numérique, celui-ci vous apportera davantage de services :

- une facturation basée sur votre consommation électrique réelle ;
- un accès à un site internet sécurisé « e.equilibré » permettant de suivre votre consommation au jour le jour ;
- un diagnostic plus rapide pour nos équipes de dépannage en cas d'incidents ;
- des ajustements contractuels (modification de puissance souscrite, passage au double tarif,...) réalisables à distance sans que votre présence ne soit nécessaire.

→ Où est situé le compteur électrique de votre logement ?

Dans une maison ou un local individuel, le compteur d'électricité se trouve généralement dans un coffret situé à l'extérieur du logement, dans l'entrée, dans la cave ou dans le garage. Dans un immeuble collectif, si le compteur ne se trouve pas à l'intérieur du logement, repérez la gaine technique ou le local professionnel généralement situé sur le palier ou en bas de l'immeuble.

→ Comment identifier le compteur ?

Pour l'identifier munissez-vous du numéro de Compteur figurant au dos de votre facture. Vous retrouverez ce numéro sur le compteur lui-même : il correspond aux chiffres avant la « clé » finale. Dans l'exemple ci-contre, la « clé » finale est 27.



Service dépannage :
05 96 39 82 05 (prix d'un appel local)

Service clients :
05 96 59 22 00 (prix d'un appel local)
clients-edf-martinique@edf.fr

Mention légale : conformément aux dispositions du code de l'énergie, le compteur numérique permet de collecter plusieurs types de données qui font l'objet d'un traitement informatique afin de permettre à EDF d'assurer ses missions de service public, notamment en matière de comptage et de qualité de la fourniture électrique. Le compteur numérique enregistre au pas horaire la puissance électrique moyenne. Ces données ne sont collectées qu'avec votre consentement exprès sauf lorsqu'une telle collecte est nécessaire à l'accomplissement des missions de service public confiées à EDF. Dans ce dernier cas, les données ainsi recueillies ne sont conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été recueillies.

Vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant ; vous pouvez l'exercer auprès de : EDF territoire Martinique - EDF en Martinique - Pointe des carrières - BP 573 - 97242 fort de France Cedex - Martinique - www.edf.mq/contacter-edf-martinique



EDF en Martinique
Pointe des carrières - BP 573
97242 Fort de France Cedex
Martinique

www.edf.mq

